

# CHAM

CLASSE À HORAIRES  
AMÉNAGÉS MUSICALE



Youri Gavriloff © 2021

Apprendre  
en jouant...  
de la **Musique**

CM1 - CM2 - 6<sup>e</sup>

ÉCOLE DE LA BARRE - MANUTENTION

+

COLLÈGE ADAM-BILLAUT

+

CONSERVATOIRE  
DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE.





## C'EST QUOI ?

Cette classe permet aux élèves de bénéficier chaque semaine, pendant le temps scolaire, de **quatre heures d'enseignement artistique musical**, dispensées par les professeurs du conservatoire de musique et d'art dramatique de la Ville de Nevers. L'objectif est de développer leur sens de l'écoute, leur concentration, leur sens critique, autant d'éléments qui favorisent la réussite scolaire et l'épanouissement des élèves.

## POUR QUI ?

Ce dispositif, entièrement gratuit, est ouvert à tous les élèves qui habitent Nevers ou qui sont scolarisés à Nevers depuis la rentrée scolaire 2020 au minimum et feront leur rentrée en CM1 ou en CM2 le jeudi 2 septembre 2021. Aucun prérequis musical n'est nécessaire. La motivation de l'enfant est déterminante.

Les élèves peuvent ensuite poursuivre leur parcours en 6<sup>e</sup> CHAM au collège Adam Billaut de Nevers.



## QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Des équipes enseignantes sont dédiées à la classe et accompagnent les élèves dans le cadre des enseignements généraux et musicaux. **Le programme scolaire est maintenu dans son intégralité** et dispensé à l'école de la Barre-Manutention.

Les cours musicaux ont lieu **le mardi et le jeudi après-midi au conservatoire de Nevers**, selon la répartition suivante :

- **1 h ½** d'éducation musicale générale et technique
- **1 h ½** de pratique collective
- **1 h** de formation instrumentale en groupe restreint

**La proximité de l'école de La Barre-Manutention et du conservatoire permet de réduire le temps de déplacement des élèves, sous la responsabilité de leur professeur des écoles.**



Ville de Nevers © 2019



Youn Gavriloff © 2021

## COMMENT FAIRE ?



**Il suffit de remplir la fiche de candidature ci-jointe et de l'envoyer par courrier ou par mail aux adresses indiquées au verso >**

Une commission examinera la candidature et décidera l'admission

## CALENDRIER 2021

DATE LIMITE DES CANDIDATURES

**Mercredi 16 juin 2021**

RENTRÉE EN CLASSE  
À HORAIRES AMÉNAGÉS

**Jeudi 2 septembre 2021**

## RENSEIGNEMENTS

### DSDEN

19 place Saint Exupéry, 58000 Nevers

**03 86 93 22 05**

**corinne.augendre@ac-dijon.fr**

Accueil du lundi au vendredi :

8h00-12h00 / 13h30-17h00

### Conservatoire de musique et d'art dramatique à rayonnement départemental de Nevers

Allée des Ursulines 58000 Nevers

**03 86 68 48 80**

**ecole.musique@ville-nevers.fr**

Accueil du lundi au vendredi :

9h00-12h00 et 15h00-18h00

Le mercredi 9h00-12h00 et 13h30-18h00

### Direction Éducation Enfance de la Ville de Nevers

**03 86 68 45 53**

**service.education@ville-nevers.fr**

Du lundi au vendredi :

8h30-12h/13h30-17h30

---

## PLUS D'INFORMATIONS

Site de la Ville de Nevers

<https://nevers.fr/vivre-a-nevers/enfance-et-jeunesse/scolaire/la-classe-musicale>

Portail culture de la Ville de Nevers

<https://culture.nevers.fr/conservatoire>

Site de l'académie de dijon

[www.ac-dijon.fr/dsden58](http://www.ac-dijon.fr/dsden58)

---